JUILLET 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 Séance du conseil 20h00	3 Zumba 19h	4	5	6
7	8	9	10 Zumba 19h	11	12	13
14	15	16	17 Party Zumba 18 h 45	18	19	20
21	22	23	24	*25*	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Séance du conseil 20h00	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16 *Fin du camp de jour*	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Le Bulletin Majellois

Volume 14 numéro 4 - Juillet- Août 2019

Des nouvelles de votre Conseil municipal...

Une résolution a été adoptée pour faire part à la ministre de la Santé et des Services sociaux ses préoccupations concernant la réduction de l'offre de service de santé sur son territoire. En ce sens, les membres du Conseil souhaitent que l'Hôtel-Dieu de Sorel puisse offrir des services de santé qui répondent aux besoins de la population de la MRC.

Relativement au règlement de vidange des fosses septiques, la municipalité procèdera à la vidange de toutes les fosses sur le territoire à l'automne 2020 suite à un appel d'offre qui sera lancé au printemps prochain afin d'obtenir le meilleur prix possible. Si vous devez faire vider votre fosse d'ici là, il est important de conserver votre facture comme preuve.

Une borne d'auto électrique a été installée devant le bureau municipal suite à une aide financière de 15 000 $ provenant du Fond de Développement des Territoires régional.

Un luminaire a été ajouté au stationnement du Centre de services municipaux afin d'ajouter de l'éclairage au stationnement.

La municipalité a renouvelé l'entente avec la Ville de Sorel-Tracy concernant la fourniture de services de prévention pour les risques élevés et très élevés.

Le camp de jour est en fonction pour les enfants de la municipalité depuis le 25 juin. Cette année, 23 enfants se sont inscrits au camp de jour. Considérant le nombre plus élevé qu'à l'habitude d'inscriptions, les membres du Conseil ont procédé à l'embauche d'une 2e ressource pour l'animation du camp.

Le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances de la construction soit du 22 juillet au 2 août. Nous en profiterons pour refaire un roulement des livres de la bibliothèque durant cette période puisque nous avons reçu environ 300 nouveaux livres.

Entre-temps, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement des nombreuses activités intérieures et extérieures qui se dérouleront dans notre région tout au long de la période estivale.

Georges-Henri Parenteau, maire

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine
Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777
Télécopieur : 450 789-0065

Courriel : direction@saintgerardmajella.ca
Site web : www.saintgerardmajella.ca
Facebook : Municipalité Saint-Gérard-Majella

HORAIRE
Lundi, mardi et mercredi de 8h à 16h
Vendredi de 8h à 12h

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617 maire@saintgerardmajella.ca

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947	Responsable de la voirie
Yvan Côté 450 789-2146	Substitut à la Régie d'incendie Pierreville / SFL
Louis St-Germain 450 789-0038	Responsable des loisirs
Jacques Mondou 450 789-5664	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Jean Beaubien 450 789-0843	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de l'aqueduc
Claude Villiard 450 789-3143	Politique familiale et des aînés

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Urbaniste : Pierre Auclair
Voirie : Serge Lebrun 450 789-5542 pour urgences

Maison funéraire S. Jacques et Fils

450 743-5566

Services aux citoyens

SPAD : 855 472-5700
Bureau de poste : 450 789-2317
Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296
COOP internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306
Transport adapté et collectif : 450 746-7827
Presbytère : 450 789-2115

Capture ton patrimoine est un outil pédagogique extraordinaire qui vise à faire prendre conscience aux élèves du patrimoine qui les entoure et à constater sa valeur et sa signification dans leur vie. Il permet donc d'aborder à la fois des notions d'histoire, de géographie, d'art et de français. Grâce à la photographie, l'élève découvre un moyen d'exprimer sa vision personnelle, apprend à développer ses opinions et à éveiller sa curiosité.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron, coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@mrcpierredesaurel.com

Photo de Maxim Nadon, 12 ans – Saint-Ours
Lauréate

Titre : *Le couvent de la ville de Saint-Ours*

Texte : *J'ai choisi le couvent de Saint-Ours pour son architecture ancienne. Cette énorme construction est apparue en 1898. Dirigé par les Sœurs de la Présentation de Marie, il est aussi appelé école des filles. Ce magnifique bâtiment règne au milieu de la ville, à côté de l'église.*

Photo de Chloé Beaubien, 13 ans – Saint-Gérard-Majella
Coup de cœur

Titre : *L'école de rang*

Texte : *Ce bâtiment représente une des écoles de rang à Saint-Gérard-Majella. Elle a été abandonnée il y a plusieurs années. Ces écoles ont commencé à disparaître dans les années 1950. Les gens s'y rendaient à pied dans les campagnes pour y étudier. J'ai choisi cette photo, car je trouve qu'elle représente très bien le patrimoine de mon village.*

MRC de Pierre-De Saurel

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Dévoilement des lauréats de Capture ton patrimoine 2019

Le patrimoine vu autrement par les jeunes!

Sorel-Tracy, le 10 juin 2019 – La MRC de Pierre-De Saurel a dévoilé les lauréats de la dixième édition du concours Capture ton patrimoine, le 6 juin dernier. Organisé en collaboration avec l'école secondaire Bernard-Gariepy et le Biophare, ce concours a permis à des élèves de secondaire un de s'initier à l'art de la photographie tout en découvrant le patrimoine de leur région.

Cette année, cinq élèves se sont démarqués plus particulièrement auprès du jury :

- **Lauréate :** Maxim Nadon, 12 ans, de Saint-Ours, pour sa photo « Le couvent de la ville de Saint-Ours »;
- **Coups de cœur :**
  - Chloé Beaubien, 13 ans, de Saint-Gérard-Majella, pour sa photo « L'école de rang »;
  - Myriam Brière, 12 ans, de Saint-Roch-de-Richelieu, pour sa photo « Près de 100 ans de traverse »;
- **Mentions :**
  - Molly-Rose Lesieur, 12 ans, de Sainte-Victoire-de-Sorel, pour sa photo « La passion de monsieur Labonté »;
  - Alysson Martel, 13 ans, de Sorel-Tracy, pour sa photo « Qui est-ce? »;

À noter que Molly-Rose Lesieur s'est également illustrée au niveau national puisque sa photo figure parmi les 30 meilleures!

Capture ton patrimoine est le volet québécois du concours l'Expérience photographique internationale des monuments, lancé en Catalogne en 1996. Plusieurs pays y participent chaque année et l'édition 2019 a compté, à travers le Québec, 2 467 participants officiels, dont 22 de la MRC de Pierre-De Saurel.

« La création d'un volet régional est une initiative de la MRC et nous en sommes très fiers », souligne Diane De Tonnancourt, présidente du comité régional culturel de la MRC de Pierre-De Saurel. « Capture ton patrimoine est une activité qui s'inscrit dans la politique culturelle de la MRC afin de sensibiliser les jeunes aux arts et à la culture et de leur permettre de s'exprimer sur le patrimoine grâce au médium photographique », précise Mme De Tonnancourt.

Les élèves bénéficient de quelques heures de formation pour apprendre les rudiments de base de la photographie avec Isabelle Parenteau, enseignante en arts plastiques, et d'une formation en patrimoine offerte par le Biophare. Outillés et munis d'un appareil photo, ils partent ensuite à la découverte de notre héritage collectif.

RAPPORT DU MAIRE 2018

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella pour l'année 2018.

À la suite de l'adoption de la loi 122 lors de la séance du 15 juin 2017 par l'Assemblée nationale, présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget soit adopté, a été abolie. En contrepartie, le maire a l'obligation de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales et des projets d'infrastructure à venir.

Vous trouverez ainsi, dans les prochaines pages de ce rapport, de l'information sur la gestion de la Municipalité par votre Conseil municipal ainsi que par les employés municipaux. Je tiens d'ailleurs à les remercier personnellement pour leur implication au sein de la Municipalité.

Saint-Gérard-Majella, le 3 juin 2019

ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2018

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2018, ont été déposés au Conseil municipal du 3 juin 2019 faisant état d'un excédent de fonctionnement de 43 478 $.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES - EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La firme comptable FBL S.E.N.C.R.L a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION : 2018

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2018, plusieurs projets avaient été identifiés. Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Centre de Services municipaux *(subventionné en grande partie par le PIQM* et la TECQ)

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Réalisation de la conformité des installations septiques
- Programme d'aide financière pour les installations septiques

AQUEDUC

- Entretien des bornes d'incendie

VOIRIE

- Entretien des abords de chemins
- Travaux de revêtement bitumineux de la chaussée

LOISIRS

- Amélioration du parc et ajout de modules extérieurs

Vie paroissiale

Renouvellement du mandat du curé

Monseigneur André Gazaille, évêque de Nicolet, vient de renouveler pour un autre terme, le mandat du curé de la Paroisse Saint-Michel, l'abbé Lionel, ptre. Le mandat d'un curé est d'une durée de six ans, après quoi, l'évêque peut le renouveler ou non, dépendant des besoins du diocèse et autres choses. Je remercie mon évêque de me manifester sa confiance et répondre aux désirs des paroissiens de Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, de garder leur curé. Je suis heureux à Saint-Michel, je vous aime. Lionel, ptre-curé

Happening diocésain mercredi 4 septembre à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Depuis plusieurs années, le diocèse de Nicolet propose une soirée de lancement d'une nouvelle année pastorale. Cette année, le lancement de l'année pastorale aura lieu le **mercredi 4 septembre à 19h30 à l'église de Saint-Cyrille de Wendover**.

Le lancement de l'année pastorale a deux objectifs principaux : Permettre à tous les diocésains de se rencontrer et fraterniser ensemble, en somme, prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à travailler dans un champ de pastorale au niveau de la paroisse ou de la communauté chrétienne. Le deuxième objectif est «booster» les participants à la soirée de lancement, afin de partir enthousiasmés pour la nouvelle année pastorale. La soirée est aussi l'occasion d'être informés des priorités pastorales pour l'année qui commence. Tous les diocésains sont les bienvenus à cet «happening» diocésain.

P.S. Un «happening» est un événement festif, où il peut y avoir de l'imprévu!

Horaire des célébrations pour la période estivale :

Pour le mois de juillet et jusqu'à la mi-août, il n'y aura pas de messe sur semaine, ni à Yamaska, ni à Saint-David.

Pour les messes du dimanche, à Yamaska, Saint-David et Saint-Gérard-Majella les dimanches 14 et 21 juillet et 4 août, il y aura célébration de la Parole avec distribution de communion. Merci à Jacques Crépeau qui assurera l'animation de la Parole à Saint-Gérard-Majella (le samedi soir à 19h00) et à Saint-David (dimanche 10h45) et à la chorale de Yamaska qui assurera la célébration de la Parole à Yamaska (dimanche 9h30).

Information urgente et spéciale durant l'absence du curé.

Vous pouvez toujours appeler au 450-789-2115 (presbytère), une personne désignée se chargera de communiquer avec le curé pour une information urgente et importante.

Visite annuelle au cimetière Saint-Gérard-Majella

Dimanche 18 août à 10h45, visite annuelle au cimetière de Saint-Gérard-Majella, il y aura messe sur les lieux mêmes du cimetière ou au Centre de services Municipaux Saint-Gérard-Majella si la température n'était pas favorable. Le Centre sera d'ailleurs ouvert pour ceux qui veulent s'y rassembler pour un café après.

***Lionel Émard, ptre-curé*.**

CONTRATS

À la suite de l'adoption de la Loi 122, depuis le 1er janvier 2018 l'Article 955 du Code municipal a été abrogé.
Comme il est important d'informer les citoyens des contrats octroyés par la Municipalité, j'ai décidé de déposer au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ et comportant une dépense de plus de 2 000 $ conclus au cours de l'année 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

Quote-part et participation de la municipalité en 2018 de l'ordre de plus de 2 000 $
Régie d'incendie Pierreville/Saint-François-du-Lac (quote-part): 18,932 $
MRC Pierre-de Saurel (quote-part): 34,392 $
MRC Pierre-de Saurel (contrat ordures) : 12,777 $
Sureté du Québec: 35,812 $
Régie d'aqueduc Richelieu Centre : 35,225 $

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $
François Parent (contrat de déneigement 2017-2018) : 32, 055 $
Drumco Construction : 172,967 $
Construction Mathieu Laramée : 31,215 $

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2019

- Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens;
- Continuer les différentes interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état;
- Poursuivre l'amélioration de nos infrastructures municipales;
- L'embellissement et l'entretien de nos parcs.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020

Le conseil municipal continuera à travailler sur les projets déjà débutés tels que terminer certains travaux au Centre de services municipaux. Comme à l'habitude, des travaux de voirie sur divers chemins de la municipalité y seront effectués dont principalement des travaux importants de pavage sur le rang St-Antoine qui avaient été prévus l'an dernier mais qui n'ont pas pu être effectués en majeure partie subventionnés par le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

ANNÉE 2018 (selon les états financiers)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Budget 2018	Réalisations 2018
Revenus		
Revenus de taxes	396 105 $	391 033 $
Transferts	29 214 $	56 359 $
Services rendus	16 500 $	25 336 $
Imposition de droits	2 250 $	1 648 $
Intérêts	400 $	3 815$
Autres revenus	3 220 $	6 034 $
TOTAL DES REVENUS	**447 689 $**	**484 225 $**
Charges		
Administration générale	173 187 $	174 728 $
Sécurité publique	65 407 $	64 221 $
Transport	102 755 $	79 795 $
Hygiène du milieu	94 736 $	89 374 $
Santé & bien-être	7 330 $	903 $
Aménagement et urbanisme	6 000 $	5 128 $
Loisirs et culture	14 325 $	16 955 $
Frais de financement	23 949 $	46 451 $
Amortissement des immobilisations		91 918 $
TOTAL DES CHARGES	**487 689 $**	**569 473 $**
Excédent (déficit) de l'exercice		(85 248 $)
Immobilisations		**91 918 $**
Affectations		
Activités d'investissement		(3 192 $)
Excédent de fonctionnement affecté		40 000 $
Excédent (déficit) accumulé		
à la fin de l'exercice		**43 478 $**

Une subvention de 24,000 $ du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés nous a été allouée afin de réparer et d'agrandir le gazebo existant, d'ajouter une table de ping-pong extérieure ainsi qu'une balançoire. Bien sûr, nous poursuivrons l'entretien des parcs ainsi que l'entretien de toutes nos infrastructures municipales.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour l'année 2018 :
La rémunération du maire pour l'année 2018 a été de 3,664.29 $ et son allocation de dépenses de 1,832.14 $. La rémunération versée au maire par la MRC de Pierre-De Saurel a été de 5,913 $ plus une allocation de dépenses de 2,956$.

La rémunération d'un conseiller municipal pour l'année 2018 était de 1,221.42 $ et l'allocation de dépenses de 610.71 $.

CONCLUSION

Le Conseil municipal poursuivra ses efforts et continuera de gérer le budget avec rigueur et discernement.

Un suivi rigoureux des revenus et dépenses des activités financières et la réalisation d'activités d'investissement en grande partie subventionnées ont fait en sorte que la municipalité a terminé son année financière avec un surplus aux livres.

Je tiens à remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre belle municipalité.

Finalement, je remercie la population de votre confiance et je vous invite à participer en grand nombre aux séances du conseil municipal.

Georges-Henri Parenteau

Déposé en Séance ordinaire le 3 juin 2019
Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité par l'intermédiaire du site web municipal et les faits saillants dans le Bulletin municipal de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.